



Maître d'ouvrage : Ministère de la Défense DCSID
Maître d'œuvre : SNIA Antenne de Villacoublay

→ **VILLACOUBLAY, BASE AERIENNE 107**
(YVELINES)

Sur la base aérienne de Vélizy-Villacoublay, le marché remporté par COTEG et le département EBL a consisté en :

- la réalisation d'une couverture étanche du confinement par une géomembrane ;
- le traitement des polluants volatils collectés dans les terres polluées par Venting et filtration par charbon actif.

Un suivi des émanations gazeuses a été assuré par COTEG avec l'appui de la direction Géotechnique Régions.

CHIFFRES CLÉS :

- Surface Couverture étanche : 10 000 m² ;
- Débit de l'unité mobile d'extraction d'air : 1 000 m³/h ;
- HCT dans le sol : 1 720 mg/kg ;
- HAP dans le sol : 320 mg/kg.

POINT FORT : traitement In situ.

FIN DES TRAVAUX : janvier 2016.

Maître d'ouvrage : SIAAP
Maître d'œuvre : SIAAP

→ **TRAVAUX PRÉPARATOIRE À LA REFONTE DE L'USINE DE CLICHY / ARASEMENT DE LA BUTTE PAVILLONNAIRE ET AMÉNAGEMENT DE LA PLATEFORME** (HAUTS-DE-SEINE)

Les travaux ont eu pour objet le tri méthodique selon leur degré de pollution des terres polluées présentes sur le chantier par maille et par tranche. La quantité totale de sols à gérer a été de 140 000 m³. Du fait de la pollution complexe et multiple, elle est répartie dans tous les types de filières d'élimination ou de valorisation, pour toutes les catégories existantes. Les infrastructures enterrées et le mur d'enceinte de l'ancienne usine à gaz ont été également démolis par COTEG, filiale de RAZEL-BEC.

POINT FORT : évacuation des matériaux par voie fluviale via un convoyeur dédié permettant de s'affranchir de l'emploi de 11 200 passages de semis remorques routiers.

FIN DES TRAVAUX : fin 2016.



Seine-Saint-Denis
Paris

Maître d'ouvrage : SEQUANO
Maître d'œuvre dépollution : ARCADIS

→ ZAC DES DOCKS, SAINT-OUEN (SEINE-SAINT-DENIS)

Réaménagement de la Zac des Docks de Saint-Ouen. COTEG, filiale de RAZEL-BEC spécialisée en dépollution, s'est vu confier le terrassement et la dépollution des sols du parc. Ce parc est localisé sur des parcelles adjacentes ayant accueillies des activités industrielles variées qui ont généré des pollutions de sols importantes. Les volumes totaux de déblais à gérer ont ainsi atteint 100 000 m³. Les matériaux pollués ont été soit évacués en filières adaptées, soit réutilisés sur site moyennant dispositions constructives de protections sanitaires et environnementales.

POINT FORT : travaux de dépollution de sols reliés à un aménagement futur accueillant du public.

FIN DES TRAVAUX : novembre 2014.

Maître d'ouvrage : ICADE
Maître d'œuvre : BURGEAP / OGI

→ PARC DU MILLENAIRE 3, PORTE D'AUBERVILLIERS (PARIS)

Dans le cadre de la construction d'un bâtiment pour le compte du Ministère de la Justice, COTEG a été en charge de la gestion de 40 000 m³ de matériaux inertes et pollués. Les polluants rencontrés sur ce chantier étaient des hydrocarbures avec des teneurs pouvant atteindre jusqu'à 7 000 mg/kg. Ces terres impactées ont été éliminées en filière Européenne de Biotraitement. Des teneurs en sulfates ont également été décelées, entraînant leur élimination en filière spécifique.

POINT FORT : évacuations des terres polluées par voie fluviale en zone fortement urbanisée.

FIN DES TRAVAUX : janvier 2014.